académie Lyon

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Annexe 3

Année 2023/2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA VISITE MEDICALE OBLIGATOIRE DES MINEURS POUR LES TRAVAUX REGLEMENTES ***(Document à remettre au médecin ou à l'infirmière de l'éducation nationale le jour de la visite)***

Nom et prénom de l'élève : Né(e) le : ……../……./……

Adresse :

Nom et téléphone du (des) responsable(s) légaux :

Etablissement fréquenté en 3e :

Existe-t-il un PAI ou un PPS : oui non

Renseignements médicaux :

Nous vous demandons d'apporter ***le carnet de santé de votre enfant*** *et tout document en votre possession (comptes rendus récents, radiographies, bilans biologiques…)*

1. Maladies ou hospitalisations antérieures : (si oui, précisez l'année et lesquels)

- Maladies :

- Hospitalisations / Opérations / Accidents :

2. Actuellement : l'enfant présente-t-il :

- Asthme ou allergies : oui non
- Epilepsie / convulsions : oui non
- Problèmes articulaires / de dos : oui non
- Autres :
- Prend-il un traitement ? oui non

Si oui, lequel ?

- Est-il suivi régulièrement par un professionnel de santé (médecin, psychologue, orthophoniste…) : oui non

Si oui, le(s)quel(s)

Commentaires **:**

Information importante : la consommation de produits psychoactifs (alcool, cannabis, autres drogues) et de certains médicaments peut avoir des conséquences sur les travaux réglementés. Elle peut donc entrainer une inaptitude à la poursuite de la formation professionnelle dispensée, pendant le temps nécessaire.

Je déclare avoir pris connaissance de l'information ci-dessus.

Date :

Signature des parents Signature de l'élève